

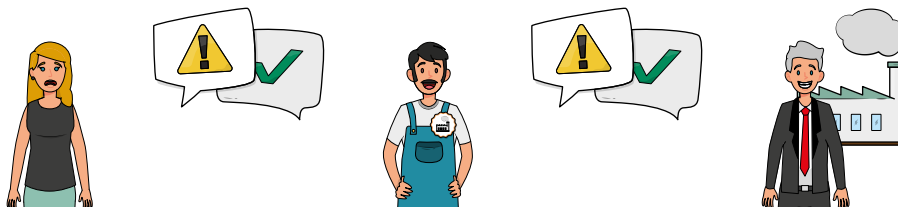


Le délégué des personnes c'est quoi ?

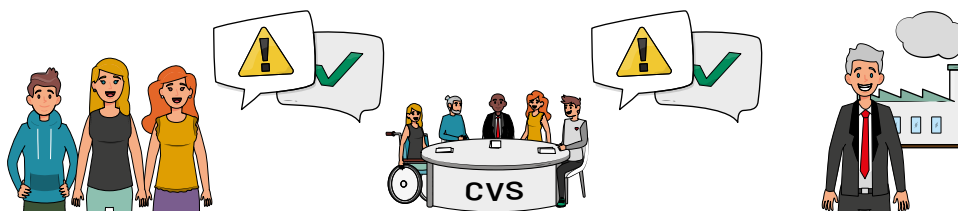
Le délégué des personnes c'est un travailleur de l'ESAT.

Il est élu par les autres travailleurs.

Il représente les travailleurs de l'ESAT auprès de la direction de l'ESAT.

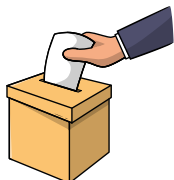


Le délégué des personnes s'occupe des situations individuelles des travailleurs de l'ESAT.



C'est le CVS qui s'occupe des situations collectives.

Le CVS c'est le conseil de la vie sociale.



Comment ça fonctionne ?

Le délégué des personnes est élu pour une durée de 3 ans.
C'est ce qu'on appelle le mandat.

Il peut être élu plusieurs fois.

Ce sont les travailleurs de l'ESAT qui votent
pour élire le délégué des personnes.

Pour être élu délégué des personnes il faut avoir
plus de 18 ans.

Il faut travailler à l'ESAT depuis plus de 6 mois.

Quelles sont les missions du délégué des personnes ?

Le délégué des personnes représente les travailleurs de l'ESAT
auprès de la direction.

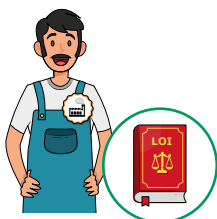
Le délégué des personnes peut parler à la direction de l'ESAT
des réclamations individuelles des travailleurs.

Par exemple un travailleur a besoin d'une chaise adaptée.



Le délégué des personnes fait attention au respect des droits
et des devoirs des travailleurs de l'ESAT.

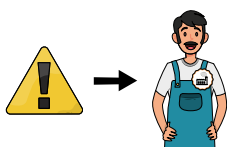
Par exemple le nombre de jours de congés exceptionnels
qu'un travailleur peut avoir pour un mariage.



Le délégué des personnes aide, conseille et informe
les travailleurs de l'ESAT à propos de leurs droits
et de leurs devoirs.

Par exemple les dates de fermeture de l'ESAT
pendant les vacances.





Les missions du délégué des personnes

Le délégué des personnes collecte les questions et les réclamations individuelles des travailleurs de l'ESAT.



Le délégué des personnes rencontre la direction de l'ESAT pour parler des questions et des réclamations des travailleurs.



Le délégué des personnes accompagne les travailleurs qui le souhaitent dans le cadre d'un entretien avec la direction.

Le délégué des personnes participe aux réunions de l'instance mixte avec voix délibérative.

L'instance mixte est un lieu d'expression et d'écoute des travailleurs de l'ESAT.

L'instance mixte est composée de représentants des travailleurs de l'ESAT et de représentants des professionnels.

Une voix délibérative c'est quand vous donnez votre avis pendant une réunion et que votre avis est obligatoirement pris en compte.





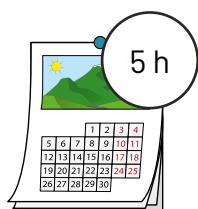
Le délégué des personnes participe aux réunions du CVS dont il est membre de droit avec voix consultative.



Membre de droit cela veut dire que lorsque le délégué des personnes est élu il devient automatiquement membre du CVS. Une voix consultative c'est quand vous donnez votre avis pendant une réunion mais votre avis n'est pas forcément pris en compte.



Le délégué des personnes peut assister un travailleur de l'ESAT pendant un entretien disciplinaire.



Disponibilités nécessaires

Chaque mois le délégué des personnes a le droit de consacrer 5 heures à ses missions de délégué des personnes.



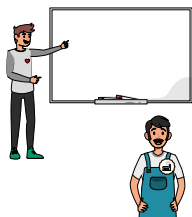
Le temps de représentation et les heures de délégation sont considérés comme du temps de travail.

Le délégué des personnes sera payé normalement.

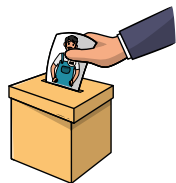


Moyens

Le délégué des personnes suit une formation pour bien connaître son rôle et ses missions. Cette formation est prise en charge par l'établissement. La direction de l'ESAT s'engage à accompagner le délégué des personnes.



Le délégué des personnes a le droit de rencontrer les travailleurs dans un espace garantissant la confidentialité des échanges.



Les élections des délégués des personnes auront lieu début novembre 2023.

A l'Adapei Papillons Blancs d'Alsace les délégués des personnes peuvent être aidés dans leur mission par :

- Le moniteur d'atelier dans le Bas-Rhin (67),
- Le coordinateur de projets dans le Haut-Rhin (68).

Le règlement de fonctionnement et le livret d'accueil vont changer et parleront de cette nouvelle mission.





Ce document a été écrit et transcrit en FALC par Maeva GROSS et Simon SCHOEFFLER du centre de formation ETAPES, de l'Adapei Papillons Blancs d'Alsace.



Le graphisme a été fait par François-Xavier GAAB du centre de formation ETAPES, de l'Adapei Papillons Blancs d'Alsace.

Vous appréciez ce contenu ?



Aimez



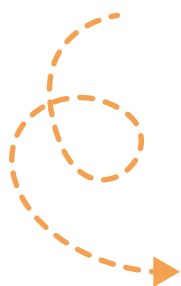
Commentez



Partagez



Sauvez



Activez  sur la page
Centre de Formation ETAPES
pour ne rien manquer !